

PRÉPARATION AU CERTIFICAT "ACTEUR PRÉVENTION SECOURS -AIDES ET SOINS À DOMICILE" (APS ASD)

Contenu pédagogique

La formation porte sur 2 volets de compétences :

- techniques, afin d'accompagner un établissement dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formationaction Acteur prévention secours - ASD
- pédagogiques (capacité à transmettre les compétences nécessaires à l'obtention du certificat). Afin de transmettre aux salariés les compétences leur permettant de participer à l'amélioration de leurs conditions de travail et de participer au confort et à la sécurité des personnes aidées.
- 1. Module 1 : Compétence Prévention
- L'intérêt de la prévention dans le milieu d'intervention à domicile
- Les enjeux humains et économiques pour l'établissement et le salarié.
- Les acteurs de la prévention : interne et externe
- L'organisation de la prévention dans les structures d'intervenant à domicile
- La notion de danger, du risque, de la situation dangereuse
- Les atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS
- Les différents facteurs de risques.
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite.
- La remontée des informations, aspect réglementaire et procédural, les différents acteurs impliqués dans la prévention.
- Les différentes techniques de manutention des personnes, approche des différentes aides techniques et de leur utilisation.
- 2. Module 2 : Compétence Secourisme
- Le domaine et les modalités d'intervention du SST.
- Les obligations et les limites de la responsabilité du SST.
- Les techniques, conduites à tenir et justifications du référentiel technique SST.
- Les dispositifs de coupure des énergies et des fluides (électricité, gaz et eau).
- Les dispositions en cas d'incendie.
- Les outils de communication adaptés.

OBJECTIF

•Domaine de compétence 1 : Prévention Être capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier 1. Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure 2. Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionne...

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés des structures relevant de la branche des entreprises de services à la personne

PRÉREQUIS

Aucun

- MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
- 🔽 DURÉE

• La conduite à tenir et la remontée d'information.			